## Informations de base 2015/2741(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Équivalence du régime prudentiel et de solvabilité en vigueur en Suisse pour les entreprises d'assurance et de réassurance Complétant 2007/0143(COD) Subject 2.50.05 Assurances, fonds de retraite 2.50.10 Surveillance financière

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
05/06/2015	Publication du document de base non-législatif	C(2015)03754	
05/06/2015	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
24/06/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
14/07/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
12/09/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques		
Référence de la procédure	2015/2741(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2007/0143(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ECON/8/03654	

Portail de documentation				
Commission Européenne				

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2015)03754	05/06/2015	
Document annexé à la procédure	C(2015)6203	05/06/2015	